

Efficacity et la FedEpl renouvellent leur partenariat pour accélérer la transition énergétique et carbone des projets d'aménagement

Dans le cadre du renouvellement de leur partenariat, initié en 2023, Efficacity et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) réaffirment leur volonté commune d'accompagner les Entreprises publiques locales dans l'accélération de la transition énergétique et carbone de leurs projets d'aménagement. Dans un contexte d'exigences climatiques croissantes et d'évolution des pratiques d'aménagement, ce partenariat vise à doter les Entreprises publiques locales d'outils et de méthodes leur permettant d'intégrer plus efficacement les enjeux de sobriété énergétique et carbone dans la conception et la conduite de leurs projets.



Signature de la convention de partenariat vendredi 20 mars

Signé par **Michel Salem-Sermanet**, directeur général délégué d'Efficacity et **Benjamin Gallèpe**, directeur général de la FedEpl, le partenariat s'articule autour de trois axes prioritaires, visant à accélérer la diffusion des pratiques d'aménagement et de rénovation bas carbone.

Accompagner la conception de projets à haute performance énergétique et carbone

En avril 2026, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera lancé pour **accompagner la conception de projets d'aménagement à haute performance énergétique et carbone**. Cet AMI permettra aux Epl de bénéficier d'un appui renforcé d'Efficacity, notamment pour la montée en compétence sur l'évaluation énergie-carbone et l'usage d'outils d'aide à la décision tels qu'UrbanPrint, permettant d'évaluer le bilan carbone des projets. L'ambition est de faciliter l'intégration des enjeux carbone dès la phase de conception des projets.

A l'automne, un second AMI portera sur **l'optimisation technique et économique des programmes de rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités**. Cet AMI visera à aider les Epl et les collectivités à optimiser les scénarios de rénovation énergétique des bâtiments tertiaires, en cohérence avec les exigences du décret tertiaire et d'autres programmes nationaux de rénovation.

Ces AMI auront également pour objectif de favoriser la montée en compétences des Epl lauréates, en parallèle de l'optimisation des performances énergie et carbone de leurs projets.

Adapter les outils d'Efficacity aux territoires ultramarins

La collaboration se poursuit également dans les territoires d'Outre-mer, où l'outil UrbanPrint fait l'objet d'adaptations progressives pour tenir compte des spécificités locales. Après La Réunion, les DROM des Antilles seront progressivement accompagnés, en lien avec le réseau ultramarin des Epl mobilisé par la FedEpl.

Une coopération ouverte et agile au service des transitions territoriales

Le partenariat comporte également un volet dédié au renforcement des liens avec les acteurs financiers de l'aménagement. L'objectif est d'encourager l'intégration du bilan carbone dans l'évaluation des projets bénéficiant de financements.

Au-delà de ces actions structurées, la FedEpl et Efficacity continueront de coopérer de manière souple, en intervenant notamment lors de manifestations organisées par l'une ou l'autre des parties, afin de partager leurs expertises et de diffuser les bonnes pratiques auprès des acteurs de l'aménagement.

En renouvelant ce partenariat, Efficacity et la FedEpl poursuivent une ambition commune : outiller, accompagner et renforcer les Epl pour accélérer la transition énergétique des territoires et contribuer aux objectifs nationaux de neutralité carbone.